

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 55

présenté par

M. Aubert, M. Jacob, M. Accoyer, M. Abad, M. de Ganay, M. Fromion, M. Fasquelle,
M. Guy Geoffroy, M. Gorges, M. Guillet, M. Heinrich, M. Herth, M. Hetzel, M. Huet,
M. Kossowski, M. Leboeuf, M. Mariton, M. Martin-Lalande, Mme Pons, Mme Rohfritsch,
M. Saddier, M. Sordi, M. Straumann, M. Tardy et M. Tetart

TITRE

Substituer aux mots :

« transition énergétique pour la croissance verte »,

les mots :

« stratégie énergétique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement est très important a pour objet de modifier le titre-même de la loi.

En effet, les termes de « transition énergétique » sont téléologiques, puisqu'ils impliquent qu'il faille absolument changer d'énergie, c'est-à-dire abandonner le nucléaire. Or, cette position dogmatique n'est en soi pas une stratégie.

De plus, les termes de « croissance verte » n'ajoutent au surplus pas grand-chose à l'importance de ce projet de loi.

Par ailleurs, alors ce texte s'inspire du modèle allemand, il faut rappeler que celui-ci s'est traduit par une augmentation importante des émissions de gaz à effet de serre. Les éléments contenus dans ce projet de loi ne permettent dès lors pas de dire qu'il favorisera une « croissance plus verte », bien au contraire.